



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/03/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 15

Nombre de suffrages : 0

Date de convocation

16/03/2026

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

./././...

et publication du :

./././...

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CHLOUP Roland.

Etai(ents) présents :

Mme ARNOULD Roxane, Mme CHAPPUT Laetitia, M. CHLOUP Roland, M. CRESCIMBENI Alain, M. CRIDELICH Mathieu, M. DOMBRET Christian, Mme GILBERT Stéphanie, Mme JEOFFRET Marina, M. LAURENT Jean Baptiste, M. LHENRY Gérald, M. MATTIONI Dino, Mme MOTEL Christelle, Mme MUSQ-BRIYS Marie Odile, Mme POIROT Estelle, M. ZABRESCAK Lionel

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. MATTIONI Dino

Numéro interne de l'acte : 2026/201

Objet : Installation du Conseil Municipal

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP, Maire sortant qui, après un appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer :

- Monsieur Roland CHLOUP
- Madame Estelle POIROT
- Monsieur Gérald LHENRY
- Madame Stéphanie GILBERT
- Monsieur Christian DOMBRET
- Madame Marie-Odile MUSQ-BRIYS
- Monsieur Lionel ZABRESCAK
- Madame Christelle MOTEL
- Monsieur Alain CRESCIMBENI
- Madame Marina JEOFFRET
- Monsieur Jean-Baptiste LAURENT
- Madame Roxane ARNOULD
- Monsieur Dino MATTIONI
- Madame Laetitia CHAPPUT
- Monsieur Mathieu CRIDELICH

dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

VOTE :

Envoyé en préfecture le 25/03/2026

Reçu en préfecture le 25/03/2026

Publié le 25/03/2026

ID : 057-215705336-20260321-2026201-AU



Ainsi délibéré les
Ont signé au reg
Pour extrait certifié conforme.
Fait à PANGE
Le Maire,

Le Secrétaire de séance,





DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/03/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 15

Nombre de suffrages : 15

Date de convocation

16/03/2026

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..J.J....

et publication du :

..J.J....

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DOMBRET Christian.

Etai(ent) présents :

Mme ARNOULD Roxane, Mme CHAPPUT Laetitia, M. CHLOUP Roland, M. CRESCIMBENI Alain, M. CRIDELICH Mathieu, M. DOMBRET Christian, Mme GILBERT Stéphanie, Mme JEOFFRET Marina, M. LAURENT Jean Baptiste, M. LHENRY Gérald, M. MATTIONI Dino, Mme MOTEL Christelle, Mme MUSQ-BRIYS Marie Odile, Mme POIROT Estelle, M. ZABRESCAK Lionel

Procurat(ion)s :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. MATTIONI Dino

Numéro interne de l'acte : 2026/202

Objet : Election du Maire

Après avoir procédé à l'installation des membres du Conseil Municipal, Monsieur Roland CHLOUP, Maire sortant, a cédé la présidence à Monsieur Christian DOMBRET, doyen d'âge parmi les conseillers municipaux.

Après un appel à candidature, le Président a invité le Conseil Municipal à procéder, à bulletins secrets, à l'élection du Maire.

S'est déclaré candidat : Monsieur Roland CHLOUP

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins :	15
- Nombre de bulletins blancs ou nuls :	1
- Suffrages exprimés :	14
- Majorité absolue :	8

A obtenu :

- Monsieur Roland CHLOUP :	14 voix
----------------------------	---------

Monsieur Roland CHLOUP, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été installé.

Envoyé en préfecture le 25/03/2026

Reçu en préfecture le 25/03/2026

Publié le 25/03/2026

ID : 057-215705336-20260321-2026202-DE



VOTE : Adoptée à l'unanimité

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à PANGE
Le Maire,**

Le Secrétaire de séance,





DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/03/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 15

Nombre de suffrages : 15

Date de convocation

16/03/2026

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..J.J....

et publication du :

..J.J....

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CHLOUP Roland.

Etaient présents :

Mme ARNOULD Roxane, Mme CHAPPUT Laetitia, M. CHLOUP Roland, M. CRESCIMBENI Alain, M. CRIDELICH Mathieu, M. DOMBRET Christian, Mme GILBERT Stéphanie, Mme JEOFFRET Marina, M. LAURENT Jean Baptiste, M. LHENRY Gérald, M. MATTIONI Dino, Mme MOTEL Christelle, Mme MUSQ-BRIYS Marie Odile, Mme POIROT Estelle, M. ZABRESCAK Lionel

Procurat ion(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. MATTIONI Dino

Numéro interne de l'acte : 2026/203

Objet : Détermination du nombre d'adjoints

- Vu l'article L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que "le Conseil Municipal détermine le nombre d'adjoints sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif global du Conseil Municipal"
- Le Maire propose au Conseil de déterminer le nombre d'adjoints.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- de fixer le nombre d'adjoints à : 2 (deux)

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à PANGE
Le Maire,

Le Secrétaire de séance,





DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/03/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 15

Nombre de suffrages : 15

Date de convocation
16/03/2026

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..../..../..

et publication du :

..../..../..

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CHLOUP Roland.

Etaient présents :

Mme ARNOULD Roxane, Mme CHAPPUT Laetitia, M. CHLOUP Roland, M. CRESCIMBENI Alain, M. CRIDELICH Mathieu, M. DOMBRET Christian, Mme GILBERT Stéphanie, Mme JEOFFRET Marina, M. LAURENT Jean Baptiste, M. LHENRY Gérald, M. MATTIONI Dino, Mme MOTEL Christelle, Mme MUSQ-BRIYS Marie Odile, Mme POIROT Estelle, M. ZABRESCAK Lionel

Procurat ion(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. MATTIONI Dino

Numéro interne de l'acte : 2026/204

Objet : Election des adjoints

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-1, L 2122-7 et L 2122-7-2;
- Vu la délibération fixant le nombre d'adjoints,
- Considérant la liste de candidature aux fonctions d'adjoint déposée;
- Le Maire, Roland CHLOUP, invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection des deux adjoints à bulletins secrets.

Le Conseil Municipal

DECIDE,

- L'élection des adjoints se fera au scrutin de liste à la majorité absolue, conformément aux dispositions légales;

- Procède à l'élection des adjoints :

Résultats du scrutin : 1er tour

Liste de candidatures déposée au moment du vote :

- Monsieur Gérald LHENRY
- Madame Estelle POIROT

- Nombre de votants : 15
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrage exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

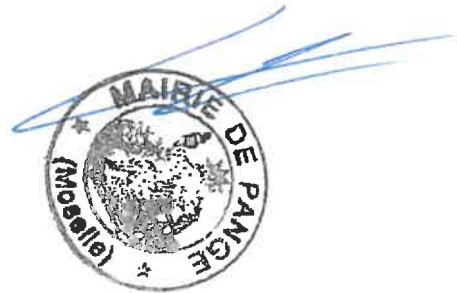
Monsieur Gérald LHENRY et Madame Estelle POIROT, ayant obtenu la majorité absolue, sont déclarés adjoints au Maire dans l'ordre suivant :

- **Monsieur Gérald LHENRY** 1er adjoint
- **Madame Estelle POIROT** 2ème adjointe

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à PANGE
Le Maire,

Le Secrétaire de séance,





DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/03/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 15

Nombre de suffrages : 15

Date de convocation
16/03/2026

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

./././...

et publication du :

./././...

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CHLOUP Roland.

Etaient présents :

Mme ARNOULD Roxane, Mme CHAPPUT Laetitia, M. CHLOUP Roland, M. CRESCIMBENI Alain, M. CRIDELICH Mathieu, M. DOMBRET Christian, Mme GILBERT Stéphanie, Mme JEOFFRET Marina, M. LAURENT Jean Baptiste, M. LHENRY Gérald, M. MATTIONI Dino, Mme MOTEL Christelle, Mme MUSQ-BRIYS Marie Odile, Mme POIROT Estelle, M. ZABRESCAK Lionel

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. MATTIONI Dino

Numéro interne de l'acte : 2026/205

Objet : Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 02/03/2026

- Aucune observation n'ayant été formulée,

Le Conseil Municipal,

- Approuve le compte-rendu de la séance du 02 mars 2026.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à PANGE

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

